



COMMUNIQUÉ  
Pour diffusion immédiate

## **L2I Solutions Financières accueille favorablement l'adoption du règlement pour une Bourse du Carbone québécoise**

**Saint-Lambert, le 16 décembre 2011** - L2I Solutions Financières, leader québécois en quantification de crédits de carbone, accueille favorablement l'adoption du Règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (GES).

Pour L2I, actif sur ce marché depuis 2005, cette annonce vient renforcer la crédibilité du marché du carbone, y compris le marché volontaire, comme solution à la lutte aux changements climatiques. L2I rappelle aux émetteurs assujettis qu'avec l'adoption de ce règlement, ils ont jusqu'au 31 décembre 2012 pour faire reconnaître leurs crédits pour actions précoces.

"Le règlement est une bonne nouvelle pour la lutte aux changements climatiques mais il y a lieu d'espérer que le gouvernement du Québec mettra en place des mesures palliatives nécessaires pour permettre aux entreprises québécoises d'innover davantage afin de ne pas perdre leur compétitivité industrielle et énergétique", a indiqué Yves Legault, Vice-Président Financement alternatif chez L2I.

### **À propos de L2I Solutions Financières**

L2I Solutions Financières est reconnu comme un acteur majeur du marché du carbone au Québec et ailleurs au Canada. En plus d'être le plus important quantificateur de réductions d'émissions de GES au Canada, L2I a une connaissance approfondie du marché nord-américain du carbone. [www.solutionsl2i.com](http://www.solutionsl2i.com)

Information :

Christine Lagacé  
VP-Relations Financières  
T. 450-923-9381 ext. 28  
C. 514-813-9504  
[clagace@solutionsl2i.com](mailto:clagace@solutionsl2i.com)